

Location meublée de courte durée : nouveaux enjeux et pièges à éviter

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs, négociateurs.

Objectifs :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les règles applicables aux locations meublées touristiques de courtes durées.
- Savoir éviter les principaux pièges en décelant les infractions à cette réglementation dans les dossiers de l'étude.
- Connaître les sanctions et les principales causes d'engagement de la responsabilité civile notariale.
- Appréhender les nouveaux enjeux de cette réglementation liés à l'actualité juridique récente.

Contenu :

La réglementation applicable a la location meublée touristique de courte durée :

- Champ d'application et distinctions avec d'autres notions voisines
- Les autorisations à obtenir
- Les interactions avec les changements de destination
- Les sanctions applicables

Actualité juridique récente :

- La détermination du seuil de déclenchement de la réglementation
- Le sort des sous loyers irréguliers

- La question de l'application de la réglementation aux SCI
- La question du respect du droit européen
- L'obligation de collaboration des plateformes numériques

Les principales causes d'engagement de la responsabilité civile notariale

Prérequis :

Aucun.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation